

tains sténographes ont tort de prétendre qu'eux seuls pouvaient apprendre la sténographie et qu'un petit nombre d'autres seulement pourront faire comme eux, pourvu qu'ils soient aussi bien doués qu'eux.

Mais ces sténographes ont raison sur un point. Ils sont dans le vrai quand ils disent qu'il leur a fallu faire des études spéciales et sacrifier encore trois ou quatre années après leur cours classique pour arriver à sténographier aussi vite qu'il le faut pour servir dans les cours de justice ou au parlement. Si on commence à apprendre la sténographie après qu'on a appris tout le reste, c'est un nouveau cours à faire, mais long que le premier, sans doute, mais très long quand même, pour la sténographie seule, si l'on considère que, dans le premier cours, on a appris plusieurs sciences à la fois. Il en est de même de la musique et de tout autre art. Mais, si l'élève étudie la musique en même temps que son catéchisme, sa grammaire, son histoire, sa géographie, son arithmétique, etc., il apprendra la musique aussi vite que tout le reste. De même pour la sténographie. C'est pourquoi nous disons: Enseignons la sténographie.

Où, enseignons la sténographie à l'enfant et n'attendons pas qu'il soit devenu jeune homme, qu'il ait terminé ses études, pour lui faire apprendre un art qu'il faudra que les enfants d'aujourd'hui sachent quand ils quitteront les classes.

M. F. U. Canchon, président de l'Union des Ecoliers Sténographes de Doudeville (France), dans un article qu'il nous adressait et que nous avons publié en mai, 1889, disait que, par les arguments, on neut amener à avouer ses torts une personne qui se dit franchement l'adversaire de la sténographie et que cette personne "est de beaucoup préférable à un individu que les œuvres de progrès laissent absolument insensible."

M. Canchon, qui a l'expérience, voulait sans doute, dans l'article qu'il écrivait pour le STÉNOGRAPHE CANADIEN, nous faire comprendre que, dans notre œuvre de propagande de la sténographie, nous rencontrerions des indifférents, les pires ennemis de tout progrès. Nous en avons rencontré; mais nous comptons bien ne pas trouver d'indifférence chez les maîtres de l'éducation.

Au commencement de notre quatrième année, nous adressons notre journal à tous les directeurs de nos maisons d'éducation. C'est un peu tard, diront quelques-uns, mais nous avons notre excuse. Il se publie tant de journaux, tant de publications périodiques, que nous avons voulu assurer l'existence du STÉNOGRAPHE CANADIEN avant de l'offrir à l'autorité. C'est aujourd'hui chose faite.

Notre petit journal mensuel a sa vie assurée, grâce à l'encouragement de ceux qui savaient la sténographie quand il a fait son apparition et des jeunes qui ont voulu apprendre l'art abrégé. Il a fait des sténographes, mais il ne saurait, sans le concours des autorités, profiter au grand nombre. Le STÉNOGRAPHE CANADIEN donne ses leçons à ses lecteurs; mais, pour rencontrer les besoins prochains des professions et du commerce, en ce qui regarde l'écriture, pour que la prochaine jeunesse instruite soit à la hauteur de sa tâche, il faut que les maîtres s'en mêlent. C'est pourquoi nous retons: Enseignons la sténographie.

Où, enseignons la sténographie aux enfants, aux élèves, dont l'intelligence, en se développant, ramasse tout presque sans qu'ils s'en aperçoivent.

Dans nos principales maisons d'éducation la sténographie Duployé est enseignée depuis plusieurs années, car nous rencontrons tous les jours des hommes de profession ou de commerce qui nous disent l'avoir étudiée au collège. Les Frères de la Doctrine Chrétienne enseignent aujourd'hui la sténographie Duployé dans presque toutes leurs

académies et, comme leurs frères ont fait en France, ils contribuent pour la plus grande part au succès de cette méthode supérieure, au Canada. Mais nous croyons que, dans toute école, on commence trop tard à enseigner la sténographie; en dernière année ou à peu près. C'est sans doute ce qui fait que ceux qui l'ont étudiée au collège, ne la possédant pas à fond quand ils ont quitté les classes, n'ont pas continué à l'écrire et ont fini par l'oublier. Sans doute, son usage n'était pas aussi répandu qu'aujourd'hui; mais ils auraient pu s'en servir, dans la cléricature professionnelle ou commerciale, si elle leur eût été enseignée d'une manière aussi complète et que tout le reste.

Dans quelques années, qu'on ne l'oublie pas, il faudra, pour servir dans n'importe quels bureaux, savoir la sténographie et ceux qui ont charge de l'instruction ne doivent rien négliger pour faire, dès aujourd'hui, de la sténographie une des sciences obligatoires de l'enseignement.

Que l'on commence à enseigner la sténographie à l'enfant dès qu'il saura lire et qu'il commencera à écrire. Qu'on lui montre les signes sténographiques en même temps qu'on lui apprend à écrire les lettres; qu'on lui montre à relier ces signes en même temps que les lettres auxquelles il correspondent; puis tard, quand il commencera à connaître son orthographe et les règles de la grammaire, on lui apprendra que, en sténographie, on ne s'occupe ni de grammaire, ni d'orthographe, mais que l'on ne tient compte que des sons. Ensuite, avec la lecture du manuscrit, viendra le déchiffrement de la sténographie. De cette façon l'élève apprendra la sténographie sans efforts et, partant, sans lassitude, graduellement comme toutes les autres matières, et la pratique qu'il en fera en classe lui fera acquérir toute la vitesse d'écriture et de lecture possible à la main la mieux exercée. Bref, au sortir des classes, l'élève pourra sténographier n'importe quel discours, car il se sera aussi familiarisé avec les abréviations sténographiques, qui viennent d'elles-mêmes quand on connaît bien la sténographie.

Quant aux écoles du soir, on pourrait y enseigner la sténographie avec avantage aux plus jeunes élèves. Ce sera aux professeurs à juger du besoin d'un chacun de savoir l'écriture abrégative.

Nous espérons que les maîtres de l'enseignement prendront en considération ce que nous croyons devoir leur suggérer, en présence du progrès rapide de la sténographie et, par suite, du besoin qu'aura tout jeune homme instruit de la savoir avant la fin du dix-neuvième siècle.

Nous lisons dans la "Gazette Scolaire":

A la dernière heure (25 juillet) nous recevons par l'entremise de M. Gauthier, sous-préfet d'Yvetot, et de M. Haur, maire de Doudeville, la MÉDAILLE D'OR décernée à l'Union des Ecoliers Sténographes de Doudeville, au concours de Montréal (Canada). Voici le texte du certificat joint à la médaille:

"Chambre de Commerce du District de Montréal.

"La présente est pour certifier que la médaille d'or, offerte par cette Chambre de Commerce au concours sténographique tenu à Montréal le 25 novembre 1889, a été décernée à l'Union des Ecoliers Sténographes de Doudeville, en France, pour la meilleure exposition d'ouvrages sténographiques.

"Montréal, ce 16 mai 1890.

"Le Secrétaire de la Chambre de Commerce.

"[S gn.]"

S. CORR.

"[Cachet de la Chambre de Commerce]"

Cette médaille, sans bélière, est contenue dans un magnifique crin. De forme ronde, elle porte sur une face, en gravure, "Concours sténographique 1889", et sur l'autre, en gravure également: "Chambre de Commerce - District de Montréal", foudée en 1837. Au centre, une aigle. Son poids est de 15 grammes. Sa forme ovale et le fait différer de celles que nous voyons en France. Elle repose sur un liséré tricolore: bleu, blanc, rouge, et qui s'étend une fois de plus que les Canadiens sont toujours patriotes et qu'ils s'oublient pas la France alors que celle-ci, comme ils le répètent si souvent, paraît les abandonner.